

Jean-Pierre Sueur a posé ce mercredi 30 octobre la première question d'actualité au gouvernement. Il a interpellé la Garde des Sceaux sur la publication d'un document établi par son cabinet mettant en regard, dans de nombreuses villes, des projets de création ou de suppression de postes de juge d'instruction et les résultats électoraux d'un parti politique. Il a dénoncé cette scandaleuse atteinte à la neutralité du service public. Il lui a demandé 1) si elle était informée de l'établissement de ce document, 2) si elle avait demandé qu'il soit établi, 3) si le cabinet du Premier ministre, auquel il a été transmis, lui avait donné instruction de l'établir, 4) si elle avait diligenté une enquête sur ces faits, 5) quelles sanctions elle prévoit de prendre à l'égard de ces faits très graves.

Reprenant la parole après la ministre, Jean-Pierre Sueur a dit qu'elle n'avait répondu à aucune des cinq questions qu'il a posées. Il a ajouté : « *Vous pensez peut-être que c'est habile. Mais c'est consternant. Vous couvrez une intolérable atteinte à la neutralité du service public de la Justice dont vous avez personnellement la charge. C'est grave pour notre République* ».

>> [Lire le compte-rendu intégral du débat](#)

>> [Voir la vidéo de ce débat](#)

>> [Voir la vidéo de l'audition publique de Nicole Belloubet par la commission des lois le 30 octobre](#)

Dans la presse :

>> [Le Canard enchaîné du 30 octobre](#)

>> [Public Sénat](#)

>> [France 3 Centre-Val de Loire](#)

>> [France Info](#)

>> [La République du Centre](#)